

Samedi 33^{ème} semaine
(année paire)

24.11.2012

**« Jésus-Christ, notre Sauveur,
a détruit la mort :
Il a fait resplendir la Vie
par son Évangile »**

§ *Monition* :

- Il n'est pas facile de déchiffrer le symbolisme de notre 1^{ère} lecture (Ap. 11, 4-12) : il semble qu'on puisse considérer *les deux témoins*, qui prophétisent à la manière de Moïse et d'Élie, comme représentant les deux apôtres *Pierre* et *Paul*, morts martyrs à Rome environ 30 ans plus tôt ? Or, à la fin de notre texte, l'Esprit de Dieu leur redonne vie et les fait monter au ciel ; cette résurrection anticipée rejoint l'enseignement très original de notre évangile (Lc 20, 27-40).

- « Ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part... à la résurrection... sont *semblables aux anges* » : précision capitale ! Puisque, dans cette perspective, nous ressusciterons par la partie spirituelle de notre être, dans un état semblable à celui des *anges*, Jésus nous appelle ici à développer dès maintenant une constante *union spirituelle* avec Lui, par la *prière* assidue et l'*oraison* quotidienne.

- En reconnaissant notre faible zèle à préparer cette rencontre ultime avec Lui, confions-nous humblement à Sa miséricorde !

§ *Homélie*

- L'évangile que nous venons d'entendre et qu'on retrouve sans grands changements en Marc et Matthieu, est le seul passage des Évangiles où Jésus nous apporte quelques lumières sur le mystère de notre *résurrection* : cependant, avouons-le, ces affirmations de Jésus dans sa discussion avec les Sadducéens nous plongent dans une certaine perplexité.

- Nous croyons, nous chrétiens, que nous ressusciterons à la suite du Christ ; mais dans *quelles conditions* ? Nous restons là devant un grand mystère, qui ne soulève pas moins que celui des rapports entre le déroulement du *temps terrestre* et l'*éternel présent* divin ! Or l'Église nous présente les réalités de l'au-delà en plusieurs étapes, dans le *prolongement de l'histoire* terrestre : jugement particulier ; purgatoire ; béatitude des âmes des élus ou châtement des pécheurs ; résurrection générale à la fin de l'histoire humaine ; jugement général ; admission des élus dans la Cité Céleste ou châtement éternel des pécheurs. Malgré sa complexité qui fait qu'on n'ose plus guère la présenter dans son intégralité, nous n'avons pas le droit de récuser cette doctrine traditionnelle reçue dans l'Église depuis des siècles ; mais j'ai aussi le devoir de vous exposer fidèlement ces paroles de Jésus qui, reliées à quelques autres que je ne pourrai évoquer ici, nous invitent à aborder ce mystère avec un autre regard, plus directement centré sur notre entrée dans l'*éternité divine*, lorsque nous quittons l'espace et le temps.

- Commençons par l'affirmation principale de Jésus : nous savons qu'à la suite de la mort des martyrs de la persécution d'Antiochus Epiphane, la croyance en la *résurrection des justes* a commencé d'être exprimée dans la finale du Livre de Daniel ; dans les scènes du 2^{ème} Livre des Maccabées, cette résurrection était présentée comme un retour à la *vie corporelle terrestre* ; les Pharisiens adoptaient cette nouveauté que les Sadducéens refusaient, par fidélité à la Loi de Moïse. Ici, ils tendent un piège à Jésus en lui soumettant le cas, apparemment inextricable, de cette femme veuve de 7 maris successifs : « duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse à la résurrection ? ».

- Dans sa réponse, Jésus va au fond du problème, auquel Il apporte un éclairage inédit, bien mis en lumière par les explications de notre *Père Dreyfus* : lorsque Jésus leur rappelle le texte de l'Exode, où Dieu dit : « Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob », il ne s'agit pas du Dieu *adoré* par les Patriarches, mais bien de Dieu qui est leur *protecteur* et *sauveur* : Il ne peut donc être le *Dieu des morts*, comme s'ils avaient perdu la protection de Dieu ; ainsi, pour Jésus, les Patriarches ne sont nullement réduits à l'état d'ombres, dans l'obscurité du Shéol, mais ils *vivent* actuellement en Dieu dans leur intégrité personnelle. Ailleurs, nous le savons, Jésus évoque le *festin céleste* avec les Patriarches. Et si, pour Jésus, le plus petit dans le Royaume des cieux est plus grand que le plus grand des prophètes, il nous est permis de considérer que ce qui concerne les Patriarches vaut aussi pour les *baptisés*, membres du Corps du Christ : « *tous vivent pour Lui* », ajoute ici S. Luc.

- Certes, saint Paul nous affirme que le Christ est le *premier des ressuscités*, mais est-ce bien selon notre chronologie terrestre ? Il nous dit aussi qu' « Il est avant toutes choses et que *tout* – les créatures visibles et les invisibles – *subsiste en Lui* », dans l'éternité divine. Même si cela nous déconcerte, il nous faut renoncer à faire entrer toutes les interventions de la Puissance divine dans le cadre de notre chronologie terrestre : lors de la Transfiguration. Moïse et Elie apparaissent vivants *bien avant* que, pour nous, le Christ soit ressuscité ! Eh bien, par anticipation de sa propre résurrection, Jésus nous en dit autant pour les Patriarches : admettons que, pour Dieu, *tout est présent*, le *passé* comme le *futur* de notre *histoire terrestre*.

- « Il n'est pas le *Dieu des morts*, mais *des vivants* » : en ce qui nous concerne, en quittant, à notre mort, l'*espace* et le *temps terrestres*, nous sommes entre les mains du *Christ Ressuscité*, à la fois Créateur et Sauveur, et introduits par Lui dans l'éternelle Béatitude de la Trinité Sainte : oui, mais dans quel état ? « Ceux qui auront été jugés dignes d'avoir part à la résurrection d'entre les morts ne peuvent plus mourir, ils sont *semblables aux anges* ». Jésus nous enseigne ici notre *résurrection* en tant que *personnes vivantes*, et non pas seulement l'*immortalité de nos âmes*. Une explication approfondie devrait partir précisément de cette doctrine de l'*immortalité de l'âme* et de l'*âme forme du corps*, qui sont des articles de foi pour nous catholiques : mais nous devons nous contenter ici de deux remarques complémentaires :

- « Les enfants de ce monde prennent femme ou mari ; mais... à la résurrection d'entre les morts, ils ne prennent *ni femme, ni mari* » : nous comprenons que, si les liens d'affection doivent subsister entre maris et femmes, ils ne s'expriment plus *physiquement* ; il en sera de même pour les autres *fonctions organiques* : indéniablement, cette perspective implique pour nous une grande *frustration*, compensée par le fait que toutes les *douleurs* liées à notre *vie corporelle* auront disparu : « il n'y aura plus ni *mort*, ni *pleur*, ni *peine* », lorsque Dieu nous aura accueilli dans sa demeure céleste : ce sera la *joie parfaite* !

• Mais si nous avons bien compris les paroles de Jésus, nous ressusciterons *corps et âme* : « Heureux les invités au festin des noces de l'Agneau » ! *Le vêtement des noces* dont Il nous revêtira ne signifie pas seulement la *purification radicale* opérée par la puissance du Christ dès qu'Il nous ressuscitera, mais bien la *transfiguration* de notre *corps spiritualisé* pour s'adapter à notre âme elle-même, régénérée par l'Esprit Saint. Saint Paul, témoin oculaire sur ce sujet, nous annonce un *corps spirituel*, pour nous inconcevable, mais dont nous comprenons qu'il se rapproche de cet *état angélique* que Jésus nous décrit ici.

• Une dernière précision, puisque c'est l'*Amour divin*, plus exactement l'*Esprit Saint*, qui réunit tous les élus dans une même *communion* avec les Personnes divines, nous pouvons espérer, si nous avons le bonheur d'être admis au festin de la Cité Céleste, que nous serons non seulement pleinement *identifiables*, en tant que *personnes vivantes*, mais capables de développer avec nos frères et sœurs du ciel – notamment entre époux – des *relations d'Amour parfaites*, dégagées de tout ce qui peut les entraver sur terre ! Dans une telle espérance, unis au chœur des anges, à la Vierge Marie et à tous les saints, nous pouvons dès maintenant chanter, de jour en jour, notre *Alléluia* ! Amen.